

Séance ordinaire du 13 novembre 2018

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 13 novembre 2018, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Denis Fortier
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

M. Michel Marceau, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2018-11-413 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte.

2018-11-414 Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2018

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 9 octobre 2018 soit adopté et signé tels que présenté.

2018-11-415 Demande de commandites du Centre des Femmes du Granit – 8 mars 2019- Journée internationale des femmes du Granit

ATTENDU QUE le Centre des Femmes de la MRC du Granit a pour mission d'accroître les conditions de vie des femmes et à améliorer la situation politique, économique et sociale des femmes. À lutter pour briser l'isolement, la pauvreté et toutes autres violences perpétrées aux femmes.

ATTENDU QUE la Journée internationale des femmes - 8 mars - permet de ramasser de l'argent afin d'aider les femmes moins fortunées à pouvoir assister à des conférences à moindre coût.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le soit versée une somme de 50 \$, à titre de commandite pour le Centre des Femmes du Granit.

Dépôt des listes

Le directeur général & secrétaire-trésorier a remis aux membres du conseil une liste des chèques émis du 10 octobre au 09 novembre 2018, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le

règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés 1^{er} au 31 octobre 2018 est également déposé.

Dépôt du rapport comparatif des revenus et des dépenses – comparatif avec l'exercice financier précédent, au 31 octobre 2018

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par le directeur général et secrétaire-trésorier, de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 octobre 2018 tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal.

2018-11-416 Comptes du mois

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par le directeur général et secrétaire-trésorier en date du 13 novembre 2018 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201800633 à #201800679 sont émis.

Période d'information

Le maire répond aux questions du public.

2018-11-417 Congés maladies payable à 100% au 31 décembre de chaque année

Il est proposé par Madame Micheline Robert
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le solde des congés de maladie des employés soit payé à 100% de leurs valeurs au 31 décembre de chaque année, et que nouvelle disposition s'applique pour l'année 2018.

2018-11-418 Lettre d'intention - Culture et inclusion — La Caravane du Bonheur

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité offre un appui moral à ce projet.

2018-11-419 Sentiers Mont-Mégantic inc. - demande d'aide financière

ATTENDU QUE la Contrée du Massif Mégantic (Sentiers du Mont-Mégantic inc.) a comme mandat, entre autres, de mettre en valeur les villages autour du massif et de dynamiser l'économie locale notamment par un réseau de petites et moyennes entreprises touristiques, de services et de transformation;

ATTENDU QUE Notre-Dame-des-Bois est située autour du massif;

ATTENDU QUE selon leurs projets prévus en 2019, la participation financière demandée est de 1 500 \$ par municipalité concernée ;

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un montant de 1 500 \$ soit accordé.

2018-11-420 Demande d'appui pour le projet de mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre des Sentiers Frontaliers

ATTENDU QUE Sentiers Frontaliers demande un appui à la municipalité pour le projet de mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre.

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la municipalité donne son appui moral au projet de mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre des Sentiers Frontaliers.

2018-11-421 Rénovation des bureaux de la municipalité

ATTENDU QUE le conseil souhaite rénover et agrandir les bureaux municipaux, afin de le rendre plus fonctionnel ;

ATTENDU QU'il est suggéré de demander une estimation de coût pour exécuter les travaux suivants : construction d'une toilette, transformer l'ancienne bibliothèque en bureau pour l'inspecteur, en salle de réunion, ainsi que la salle des archives ;

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise le conseiller, Monsieur Denis Fortier, à faire une demande d'estimation de coût pour les rénovations des bureaux municipaux.

2018-11-422 Avis de motion du règlement établissant la politique de gestion contractuelle

Le conseiller Monsieur Alfred Beaudin Jr donne un avis de motion qu'un règlement établissant la politique de gestion contractuelle sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2018-11-423 Dépôt d'un projet de règlement établissant la politique de gestion contractuelle

Le conseiller Monsieur Alfred Beaudin Jr présente les points importants du règlement établissant la politique de gestion contractuelle.

2018-11-424 Nomination d'un répondant en matière d'accommodements conformément à la loi 62

ATTENDU QUE selon la loi 62, une municipalité doit nommer un répondant en matière d'accommodements;

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE Monsieur Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier, soit nommé répondant en matière d'accommodements.

2018-11-425 Dépôt des intérêts pécuniaires

Les élus suivants ont remis leur déclaration des intérêts pécuniaires : M. Yvan Goyette, Mme Micheline Robert, M. Denis Fortier, Mme Rita Fortier, Mme Chantal Bouchard, M. Alfred Jr. Beaudin et M. Jean-Guy Noël.

2018-11-426 Calendrier du comité plénier du conseil municipal pour 2019

ATTENDU QUE les réunions du comité plénier permettent la bonne préparation des séances ordinaires du Conseil municipal.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté et que les réunions du comité plénier débutent à 19h le premier mardi du mois;

08 janvier 2019	02 juillet 2019
05 février 2019	06 août 2019
05 mars 2019	03 septembre 2019
02 avril 2019	01 octobre 2019
07 mai 2019	05 novembre 2019
04 juin 2019	03 décembre 2019

2018-11-427 Calendrier des séances du conseil municipal pour 2019

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en établissant le jour et l'heure.

Il est proposé par Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté et que les séances débutent à 19h30 le 2^e mardi du mois:

15 janvier 2019	09 juillet 2019
12 février 2019	13 août 2019
12 mars 2018	10 septembre 2019
09 avril 2019	08 octobre 2019
14 mai 2019	12 novembre 2019
11 juin 2019	10 décembre 2019

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2018-11-428 Avis de motion pour la modification du règlement no 363-2010 relatif aux abris d'hiver pour automobile

Le conseiller Monsieur Jean-Guy Noël donne un avis de motion modifiant le règlement no 363-2010 relatif aux abris d'hiver pour automobile. Il sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

2018-11-429 Dépôt d'un projet de règlement pour la modification du règlement no 363-2010 relatif aux abris d'hiver pour automobile

Le conseiller Monsieur Jean-Guy Noël présente les points importants du règlement établissant la modification du règlement no 363-2010 relatif aux abris d'hiver pour automobile.

2018-11-430 Gestion des documents et des archives 2019 – HB archiviste

ATTENDU l'offre de services de HB archivistes s.e.n.c. pour la gestion des documents et des archives qui se fera en 2019;

ATTENDU le forfait hebdomadaire (4 jours) au coût de 1 068,64 \$ avant taxes.

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de services soit acceptée.

2018-11-431 Dépôt rôle triennal - 2019

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière pour les années 2019-2020 et 2021 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-11-432 Contrat – fourniture et transport de diesel pour l'année 2019

ATTENDU l'appel d'offres pour la fourniture et le transport de diesel pour l'année 2019;

ATTENDU la réception de trois offres.

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'offre de Filgo Énergie div. De Philippe Gosselin & Ass. Ltée. soit acceptée.

2018-11-433 Hébergement potentiellement non conforme

ATTENDU QUE certain citoyens offrent des services d'hébergement potentiellement non conforme avec les lois et règlements en vigueur.

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil souhaite sensibiliser les citoyens à la nécessité de s'informer auprès de leurs assureurs pour vérifier s'ils disposent d'une couverture adéquate et de vérifier la conformité de leurs opérations avec les lois et règlements en vigueur.

Que le conseil accepte de publier un avis, à ce sujet dans le journal local «Plein la Vue» et sur site Web de la municipalité.

2018-11-434 Entérinement de l'embauche d'une Agente de bureau – Françoise Richard

ATTENDU QUE Monsieur Jessy Grenier a refusé le poste d'Agent de bureau;

ATTENDU QUE le manque d'effectif se fait ressentir dans l'accomplissement des tâches et qu'il serait important de trouver un(e) remplaçant(e);

ATTENDU QUE le conseil demande au directeur général & secrétaire-trésorier d'approcher Mme Françoise Richard pour voir si elle a toujours de l'intérêt pour le poste;

ATTENDU QUE Madame Richard a manifesté de l'intérêt;

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la candidature de Madame Françoise Richard soit retenue au poste d'agente de bureau.

QUE la décision d'engager Madame Richard soit entérinée.

QU'une période d'essai de trois mois sera respectée des deux parties.

2018-11-435 Fermeture du bureau pour la période des fêtes

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les bureaux municipaux soient fermés du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement.

2018-11-436 Protocole d'entente inter municipal / Chartierville

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'on adopte le protocole d'entente inter municipal relatif à l'entraide automatique et sur demande pour la protection contre l'incendie / Chartierville ;

2018-11-437 Nomination des services incendies de Hampden et Scotstown responsables de récupérer les équipements de sauvetage hors route

ATTENDU QU'un protocole d'entente pour l'achat conjoint d'équipements de sauvetage hors route a été signé;

ATTENDU QUE les équipements sont hébergés à la Municipalité de Hampden;

ATTENDU QU'il est important lors d'une intervention, d'être en mesure d'avoir accès aux équipements rapidement;

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil nomme les services d'Hampden et Scostown responsables de récupérer les équipements de sauvetage hors route en cas de besoin ;

2018-11-438 Émission des permis de feu en indice de feu Élevé – demande de modification des procédures d'application du règlement de brûlage # 343-2008 –

ATTENDU QUE dans le règlement de brûlage # 343-2008, les articles 9 et 10 stipulent :

- * 9. Le permis peut être obtenu aux heures normales d'affaires du bureau municipal, ou auprès des autres personnes nommés par résolution du conseil MAIS seulement lorsque le bureau municipal est fermé. La demande de permis est sans frais.
- * 10. L'autorité reconnue peut restreindre ou refuser ce genre de permis si les conditions atmosphériques ne le permettent pas, si les conditions indiquées au permis ne sont pas respectées ou si le danger a augmenté.

ATTENDU QUE le conseil souhaite apporter un changement aux procédures d'application du règlement d'émission de permis de feu.

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un permis puisse être émis au bureau pendant que l'indice de feu est élevé suite à l'obtention d'une autorisation écrite du chef pompier ou de son remplaçant;

2018-11-439 Refus de déneiger le chemin Orignal ;

ATTENDU QU'une demande a été formulée au conseil pour faire le déneigement du chemin Orignal;

ATTENDU QUE pour déneiger un chemin, des critères doivent être respectés;

ATTENDU QUE selon l'entrepreneur en déneigement refuse de faire le déneigement de ce chemin en raison de son mauvais état;

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que le conseil refuse de faire déneiger le chemin Orignal.

2018-11-440 Ajout du chemin des Outardes pour le déneigement ;

ATTENDU QU'une demande a été formulée au conseil pour faire le déneigement du chemin des Outardes;

ATTENDU QUE les travaux requis ont été effectués par le propriétaire et que le chemin respecte les critères pour le déneigement;

Il est proposé par Monsieur Alfred Beaudin Jr
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que le conseil accepte de faire déneigement du chemin des Outardes sur une longueur de 0.5 km.

2018-11-441 Signalisation sens unique – École et Église

ATTENDU QU'afin de sécuriser les déplacements sur la cour de l'école et dans le stationnement de l'église, la direction de l'école propose de faire installer des panneaux de sens unique;

Il est proposé par Monsieur Alfred Beaudin Jr
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que le conseil accepte la proposition de la direction de l'école qui demandera l'autorisation à la Fabrique.

Que la direction de l'école va sensibiliser les usagers à cette nouvelle route.

2018-10-442 Chemin de Franceville et Route de Chesham

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC du Granit a été modifié par le règlement no 2018-10 (copie jointe) afin d'ajouter à celui-ci, la classification du chemin de Franceville et de la route Chesham comme étant d'intérêt régional en lien avec le développement récréotouristique et reprise de ces chemins par le MTMDET;

ATTENDU QUE l'entretien de la portion du chemin Franceville située dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et celui de la portion de la route Chesham, située dans les municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois sont actuellement sous la responsabilité respective des dites municipalités;

ATTENDU QUE le chemin Franceville situé dans les municipalités de Val-Racine et Hampden et la route Chesham, située dans les Municipalités de Val-Racine et Notre-Dame-des-Bois relie les deux secteurs du parc national du Mont Mégantic;

ATTENDU QUE ce parcours du chemin de Franceville et de la route Chesham est deux fois plus court que celui passant par Scotstown, La Patrie et Hampden (22 km vs 42 km), causant ainsi moins de pollution et d'émissions de CO²;

ATTENDU QUE d'après les données de la SEPAQ-Parc national du Mont Mégantic, le nombre de visiteurs au secteur Franceville est passé de 2 337 à 14 295 en 2017 et qu'une croissance importante se poursuit en raison de la construction de trois nouveaux chalets ECHO en 2017 et de l'ajout d'une boucle de camping en 2019;

ATTENDU QUE les objectifs de forte croissance du nombre de visiteurs au Parc national du Mont Mégantic au cours des prochaines années, auront un impact significatif sur le volume de véhicules circulant sur ces voies;

ATTENDU QUE la complémentarité des 2 secteurs du Parc contribue au déplacement des visiteurs en véhicule via la Municipalité de Val-Racine et que la presque totalité des visiteurs du secteur Franceville se dirigent au secteur de l'Observatoire;

ATTENDU QUE des milliers de personnes représentant un apport économique important les empruntent à chaque année en toute saison;

ATTENDU QUE les statistiques du Parc national du Mont-Mégantic démontrent que des hausses l'achalandage dans les trois dernières années de 40%, 25% et 25%;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a investi en 2010-2011 la somme de 192.048 \$ pour l'asphaltage d'une portion de la route Chesham qui se trouve sur son territoire;

ATTENDU QUE la route Chesham et le chemin Franceville sont présentement en bon état et sécuritaire et qu'il est important qu'ils le demeurent;

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

De demander au MTMDET de gérer et d'entretenir le chemin Franceville et la route Chesham en lieu et place de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée au député provincial, M. François Jacques, à la Municipalité de Val-Racine ainsi qu'à la MRC du Granit.

2018-11-443 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 21h00.

M. Yvan Goyette
Maire

M. Michel Marceau
Directeur Général & Secrétaire-trésorier